

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 12 mai 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 mai 2017 sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.
Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 6 AVRIL 2017

Le compte rendu du 6 avril est approuvé par 12 voix pour et 2 abstentions.

II – ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2017

6 entreprises ont déposé une offre pour la réalisation des travaux de la Grand rue et du RD 296.

L'analyse des offres a été réalisée par l'ATDA.

Le Conseil municipal a retenu l'offre d'EUROVIA-DALA pour un montant hors taxes de 70 670.32 €, classée en 1.

III – ACCESSIBILITÉ DE LA SALLE HENRI BARON

M. BAUDOIN rappelle que le Conseil municipal avait décidé de réaliser un WC accessible aux personnes à mobilité réduite, indépendant des wc hommes et des wc dames.

Ils présentent les différents devis.

Suite à sa proposition, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient les offres des entreprises :

- Sarl CONTOUX (cloisons, faux plafonds) pour un montant Hors Taxes de 7 188.19 €.
- Sarl TUILLIER (plomberie) pour un montant Hors Taxes de 4 236 €.
- Sarl AULIBERT (carrelage, faïence) pour un montant Hors Taxes de 2 290 €.
- COULPIER (électricité) pour un montant Hors Taxes de 2 108 €.

Les travaux auront lieu du 28 août au 22 septembre.

M. BAUDOIN propose de profiter de la période pendant laquelle la salle sera inutilisée pour réaliser les travaux d'isolation et de changement des portes extérieures.

Sur sa proposition, le Conseil municipal retient les offres des entreprises

- Sarl CONTOUX pour l'isolation en laine de verre pour un montant Hors Taxes de 9 777.15 €,
- Société DUTOUR pour le changement des portes extérieures pour un montant Hors Taxes de 13 953.74 €.

IV – ETUDE DU PROJET DE RESTRUCTURATION DE LA CANTINE

M. BAUDOIN présente les propositions de l'architecte de l'ATDA ainsi que les remarques de la commission des travaux. Après discussions, le Conseil municipal émet les remarques suivantes :

- Il n'y a pas de zone de stockage, seule une zone de décartonnage est prévue.
- La zone plonge paraît trop petite, elle pourrait être agrandie sur la partie réaffectée à la salle Henri Baron. La partie plonge peut être commune à la salle Henri Baron et à la cantine.
- Il n'y a pas de buanderie (lave linge, sèche linge).
- Est-ce que la partie vestiaire du personnel est assez grande pour un bureau, une douche, un wc handicapé, et 8 vestiaires ?
- Il faudrait étudier la possibilité d'apporter plus de lumière naturelle et de bien veiller à soigner l'acoustique de la salle de restauration.

V – ACHAT DE JEUX DE PLEIN AIR

Mme GUITTON informe le Conseil municipal que suite aux propositions des commissions enfance jeunesse et des travaux, 3 jeux de plein air ont été commandés pour un montant Hors Taxes de 2 825€.

Un jeu sera installé dans l'espace Valty, les deux autres remplaceront des jeux individuels dans la cour de l'école maternelle.

VI – DEMANDE DE DETR

M. le Maire indique que les services de la Préfecture ont demandé que le montant des travaux de l'aménagement de la RD 296 soit précisé. Compte tenu de l'appel à concurrence ce montant est de 27 921.58€ augmenté du coût de l'assistance technique de 1 246.47€.

QUESTIONS DIVERSES

Zone d'activités des Gambades

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu une demande d'acquisition d'un terrain

Travaux salle Gabrielle d'Estrées

M. ROUYER demande si les associations utilisant régulièrement la salle Gabrielle d'Estrées ont émis des demandes particulières. M. BAUDOIN lui répond qu'une réunion des associations avec la commission des travaux doit être planifiée.

Container du SICTOM rue Vinatier

Mme DUCERF a constaté que le container du Sictom situé en bas de la rue Vinatier est très souvent plein. Elle demande si un container supplémentaire pourrait être installé suite à l'augmentation du nombre d'habitants de cette rue. Cette demande sera étudiée avec les services du Sictom. M. le Maire rappelle que l'usage de ce container est réservé aux riverains de la rue Vinatier qui ne sont pas collectés en porte à porte.

Grillage du tennis

M. GILLES signale qu'une partie du grillage du terrain de tennis s'est affaissée. M. BAUDOIN lui répond que c'est la conséquence de la tempête « Zeus ». Des devis ont été demandés pour changer les poteaux.

Horloge de l'église

Mme CLAYEUX a constaté que l'horloge de l'église avait systématiquement du retard. M. BAUDOIN indique que la société CHOMEL – HEUR'TECH doit intervenir afin de remédier à ce problème.

Marché du jeudi

Mme CLAYEUX évoque la demande d'administrés et de commerçants qui souhaiteraient que le marché communal soit déplacé du jeudi matin au samedi matin. M. le Maire a constaté que l'affluence du marché, après avoir baissé en hiver, s'est accrue depuis la venue d'un nouveau primeur. Il ajoute que si le jour du marché était déplacé, certains commerçants non sédentaires, actuellement présents les jeudis, ne seraient pas disponibles les samedis matins.

Centre Social et SICTOM Nord Allier

Mme DE CHACATON indique que le Centre Social et Rural de Jaligny / Neuilly le Réal prévoit, à compter de la rentrée prochaine, d'alterner l'utilisation des salles polyvalentes entre Neuilly le Réal et Bessay sur Allier pour les centres de loisirs durant les vacances scolaires. La directrice doit prochainement rencontrer les maires des deux communes afin d'évoquer ce sujet.

Elle ajoute qu'en vue du prochain départ en retraite de la directrice, une mutualisation entre les centres sociaux de Jaligny / Neuilly le Réal et du Donjon est à l'étude.

Mme DE CHACATON annonce également que le recrutement d'un nouveau directeur est en cours au SICTOM Nord Allier, pour combler le départ en retraite de la directrice fin juillet.

Vitraux de l'église

Mme DE CHACATON annonce que les vitraux de l'église de Neuilly le Réal seront mis en valeur samedi 20 mai 2017 à 15h. Une poète et un musicien seront présents pour conter l'histoire de ces vitraux.

Remise des prix des maisons fleuries

Mme CLAYEUX et Mme DUCERF ont participé au palmarès des villes et villages fleuris au cours duquel la commune a reçu un prix.

Panneaux penchés

M. BLANCHARD signale que le panneau de sortie de bourg situé rue du Bois de Bord est incliné.

Désherbeur mécanique

M. BAUDOIN informe que la commune a fait l'acquisition d'un désherbeur, niveleur, compacteur mécanique afin de pouvoir entretenir les larges allées et trottoirs sablés, pour être en conformité avec la loi interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires par les communes. L'offre de la société Avril Industrie a été retenue pour un montant de 6 585 € HT.

Vente de terrains

M. BAUDOIN indique que 3 terrains vont être vendus au lotissement Garenne Gayot. 4 logements y seront construits. La signature des différents compromis de vente a lieu mardi 16 mai 2017.

Logement F3 vacant

M. le Maire annonce que la locataire du logement F3 situé place de la Mairie a donné son préavis. L'appartement sera libre au 18 juin 2017.



Le 18 mai 2017

Le Maire,
Lucien GONNOT